CPS/PLAN STAT 2007/Document de travail 7.2
3 septembre 2007

ORIGINAL : ANGLAIS

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES DIRECTEURS DES SERVICES PLANIFICATION ET STATISTIQUE
(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 17-21 septembre 2007)

Comment fonder la prise de décisions sur des données factuelles dans le Pacifique

L'AVENIR DE LA STATISTIQUE DANS LA REGION DU PACIFIQUE

(Document présenté par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique)

INTRODUCTION

1. Le présent document donne aux Directeurs des services planification et statistique d'Océanie un aperçu des travaux du séminaire sur l'« avenir de la statistique dans la région océanienne » qui s'est déroulé au siège de la CPS, à Nouméa, du 19 au 21 mars 2007. Le compte rendu est joint au présent document (annexe 1).

CONTEXTE

2. Le séminaire s'est déroulé en présence de 41 professionnels de la statistique de la région. Il avait été envisagé, dans un premier temps, d'organiser une séance de réflexion à l'intention d'un nombre restreint de parties prenantes, avant la tenue de la Conférence régionale des Directeurs des services planification et statistique, en septembre 2007. Il est rapidement apparu que d'autres personnes intéressées ou utilisateurs de statistiques de la région souhaitaient également y prendre part. Nous avons donc tenu compte de cet intérêt. Nous répondons ainsi, par la même occasion, à l'un des objectifs énoncés dans le Plan de renforcement de la coopération et de l'intégration régionales pour le Pacifique, qui est de renforcer et améliorer la gamme de bases de données et d'informations statistiques disponibles dans la région.

3. Le but recherché a toujours été de prendre les conclusions du séminaire pour base des débats de la conférence de septembre 2007 et d'apporter, au cours de celle-ci, des précisions aux grandes orientations futures afin de bien cerner les besoins réels de la région. La Conférence régionale des Directeurs des services planification et statistique s'adresse essentiellement aux services compétents des États et Territoires insulaires océaniens ; c'est donc elle qui vise à apporter une réponse appropriée à leurs besoins prioritaires. Néanmoins, des représentants de chacune des sous-régions océaniennes (y compris des Territoires français) ont été invités et ont participé au séminaire de mars.

OBJECTIFS DU SEMINAIRE

4. L'objectif global du séminaire était de réfléchir aux fondements d'un cadre stratégiques destiné à améliorer la statistique dans la région par les moyens suivants :

a) cerner les faiblesses et les lacunes des systèmes statistiques de la région, affectant la capacité de conduire diverses activités dans un large éventail de secteurs,

b) déterminer les meilleurs moyens d'y remédier, et

c) le cas échéant, désigner la ou les institutions les mieux placées pour jouer le rôle de chef de file à cet effet.

ORGANISATION DES TRAVAUX DU SEMINAIRE

5. Le séminaire a été organisé de manière à répartir les participants en huit groupes de travail thématiques, portant sur les trois grands objectifs du séminaire, puis à les laisser présenter leurs conclusions en séance plénière, pour débat et approbation.

- ***Groupes de travail Activités statistiques***
  [i] Collecte de données
  [ii] Diffusion
  [iii] Analyse/interprétation

- ***Groupes de travail Questions sectorielles***
  [iv] Statistiques par secteur d'activité
  [v] Indicateurs macroéconomiques
  [vi] Indicateurs relatifs à la population/démographie
  [vii] Indicateurs sociaux

- ***Groupe de travail Questions structurelles/institutionnelles***
  [viii] *Questions structurelles/institutionnelles*

6. Chaque groupe de travail a été invité à traiter systématiquement les trois principaux objectifs du séminaire et leurs rapports avec le thème particulier débattu par le groupe. Les principales conclusions des débats portaient sur les grandes questions et préoccupations, ainsi que sur les instructions à donner pour y remédier. Ces questions peuvent être classées selon les thèmes suivants :

- Questions institutionnelles des services nationaux de la statistique
- Plans statistiques
- Ensembles de données minima
- Collecte/traitement des données
- Capacités d'analyse, d'interprétation et d'exploitation
- Diffusion
- Données sectorielles

RESUME DES PRINCIPALES CONCLUSIONS

- ***Questions institutionnelles afférentes aux services nationaux de la statistique***

  i) Promotion des restructurations nécessaires par les institutions internationales, afin de susciter une plus forte demande.

  ii) Priorité donnée par les services nationaux de la statistique à l'accroissement de la demande.

  iii) Équilibre à trouver entre renforcement, mise en commun ou complémentarité des capacités (série d'options) et conclusion d'un accord avec les pays (principe applicable à toutes les activités statistiques).

  iv) Détermination des priorités de tous les organismes nationaux en matière de statistiques, et intégration dans la législation (à long terme). Cette démarche nécessite le soutien et l'assistance d'institutions régionales.

v) Traitement des questions juridiques par le biais de missions d'expertise ciblées, coordonnées par une institution régionale.

vi) Promotion par tous (le cas échéant) de la normalisation des méthodes, des nomenclatures, des définitions et des normes en vigueur dans le Pacifique.

vii) Promotion par tous du renforcement des capacités, grâce une formation officielle dispensée par l'Université du Pacifique Sud.

viii) Meilleure coordination par les partenaires dispensant une assistance aux États et Territoires insulaires océaniens en matière de statistique.

ix) Meilleure représentation des institutions régionales/internationales dans les grandes conférences internationale, grâce à une meilleure coordination.

x) Invitation des statisticiens des services nationaux ayant enregistré des succès à de grandes conférences régionales.

xi) Approfondissement des questions et orientations ci-dessus dans le cadre de la prochaine étude de référence régionale (voir annexe 2).

- ***Plans statistiques***

i) Élaboration du projet de plan statistique stratégique et d'une recommandation à l'appui de ce genre de plans dans la région du Pacifique, et présentation au sommet des ministres de l'économie des pays membres du Forum (pour obtenir leur adhésion). Ces plans nécessitent un appui à haut niveau, et ce sommet en offre l'occasion logique.

ii) L'élaboration de plans stratégiques nationaux en matière de statistiques nécessite un soutien ou un appui extérieur.

iii) Il faut constituer des groupes consultatifs nationaux de coordination qui soient dynamiques (en préalable à l'élaboration du plan stratégique).

iv) Établir le lien entre l'assistance et le soutien extérieurs et l'initiative PARIS21 de la CESAP.

- ***Ensembles de données minima***

i) Il faut parvenir à un consensus national sur les besoins en matière de données et d'indicateurs, avant de définir des ensembles nationaux de données minima.

ii) Pour mener à bien la définition des ensembles nationaux de données minima et parvenir à un accord, il faut souvent recourir à une assistance ou un soutien extérieur.

- ***Collecte/traitement des données***

i) Les services nécessaires de soutien régional doivent être accessibles.

ii) Élaboration de directives de collecte et traitement des données selon les meilleures pratiques, et promotion par les institutions régionales.

iii) Rédaction et promotion, par des institutions régionales, d'articles vantant les réussites en matière d'exploitation de données administratives.

iv) Révision et mise à jour des dispositions juridiques en matière de statistique en vigueur dans la région.

v) Contrôle des sources de données nationales essentielles (notamment des données administratives) dans l'ensemble de la région (s'il est conduit correctement, il s'agira d'un projet important).

- ***Capacités d'analyse/interprétation/exploitation des données***

i) Capacités régionales d'analyse requises (l'interprétation et l'exploitation doivent rester l'apanage des services nationaux, sauf, éventuellement, pour les petits États insulaires).

ii) Il faut intensifier les efforts consentis dans la région pour renforcer les capacités nationales d'interprétation et d'exploitation des données (essentiel pour augmenter la demande). Il faut former les utilisateurs.

iii) Information des groupes cibles non traditionnels (société civile, médias, écoles) et publication de produits intéressant ces groupes (cartes, graphiques, etc.).

iv) Citation et diffusion d'exemples de meilleures pratiques par les institutions régionales.

- ***Diffusion***

i) Développement du service régional d'information, élargissement et complément de PRISM.

ii) Amélioration des normes de métadonnées dans la région.

iii) Amélioration de l'accès aux données issues de recensements ou enquêtes.

iv) Dissuader de faire payer les utilisateurs, dans la mesure du possible.

v) Les services nationaux de la statistique doivent avoir une stratégie de diffusion, axée sur leurs clients, accompagnée de calendriers de publication clairs ; des plans de diffusion doivent être joints aux descriptifs de projets.

- ***Données sectorielles***

i) Établir des indicateurs sectoriels, nationaux et régionaux, prioritaires.

ii) « Publier » les données sectorielles existantes en mentionnant les données sources, puis analyser, interpréter et exploiter les données existantes.

iii) Combler les lacunes des indicateurs prioritaires.

iv) Renforcer le soutien apporté aux statistiques économiques de la région (faiblesse sectorielle essentielle).

v) La CPS doit jouer le rôle de chef de file dans l'information concernant les secteurs suivants : population, démographie, santé, égalité hommes-femmes, jeunesse et économie. PRISM est l'outil de diffusion à utiliser, fondé sur le système existant.

vi) Se concentrer sur les besoins nationaux internes.

Et maintenant ?

7. Bien qu'un large échantillon de professionnels de la statistique de la région ait participé au séminaire, on a constaté que les principales parties prenantes (les services de la statistique et de la planification de la région) n'étaient que partiellement représentées. Cela a toujours été le cas, et ce séminaire était la première étape du processus qui consistera à déterminer les orientations futures avec le concours des partenaires régionaux dans le développement.

8. La prochaine étape sera la tenue de la Conférence régionale des Directeurs des services planification et statistique. Une partie considérable de l'ordre du jour est consacrée aux « Orientations futures », et les débats s'appuieront sur les conclusions du séminaire de mars.

9. Le Secrétariat général du Forum des îles du Pacifique, en collaboration avec la CPS, va entreprendre une étude de référence régionale, intitulée « Renforcement des services de la statistique par des mécanismes régionaux : étude de référence et action à mener ». Les conclusions de la présente conférence alimenteront l'étude de référence, qui définira plus clairement la marche à suivre.

ANNEXE 1

COMPTE RENDU DU SEMINAIRE

L'avenir de la statistique dans la région du Pacifique
(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 19–21 mars 2007)

INTRODUCTION

1. Le séminaire sur l'« avenir de la statistique dans la région océanienne » s'est déroulé au siège de la CPS, à Nouméa, du 19 au 21 mars 2007, en présence de 41 professionnels de la statistique de la région ; dont 4 États ou Territoires membres de la CPS (l'annexe 1 du présent rapport reproduit la liste des participant).

2. Il avait été envisagé, dans un premier temps, d'organiser une séance de réflexion à l'intention d'un nombre restreint de parties prenantes, avant la tenue de la Conférence régionale des Directeurs des services planification et statistique, en septembre 2007. L'une des difficultés relevées lors des conférences précédentes tenait au fait que les participants des pays océaniens connaissaient mal les priorités régionales des institutions concernées et les domaines dans lesquelles celles-ci étaient susceptibles d'intervenir. Depuis de nombreuses années, les parties prenantes exprimaient leur intérêt pour les statistiques régionales, mais il n'existait pas de stratégie d'assistance exhaustive ou bien coordonnée. En donnant aux principales parties prenantes l'occasion d'énoncer leurs priorités en matière d'activités statistiques conduites dans la région, et en prenant leurs conclusions comme point de départ pour instaurer un débat au cours de la Conférence régionale des Directeurs des services planification et statistique, les organisateurs espèrent que les États et Territoires insulaires océaniens seront mieux à même d'axer leurs demandes d'assistance sur les domaines susceptibles de bénéficier d'un soutien de la part de parties prenantes extérieures.

3. L'AusAID, la BAsD et la CPS avaient pris l'initiative d'organiser le séminaire, en mars 2007. Il est rapidement apparu que d'autres parties prenantes et utilisateurs de statistiques de la région souhaitaient également y prendre part. En invitant davantage de parties prenantes à participer à la réunion, afin d'évoquer un plus large éventail d'idées, de concepts et de propositions concernant l'avenir de la statistique dans la région, les organisateurs pouvaient instaurer les conditions requises pour progresser. Par la même occasion, ils répondaient à l'un des objectifs énoncés dans le Plan de renforcement de la coopération et de l'intégration régionales pour le Pacifique, qui est d'élargir et améliorer la gamme de bases de données et d'informations statistiques disponibles dans la région.

4. Il importe de noter que ce séminaire n'a jamais été considéré comme une fin en soi. Le but recherché a toujours été de prendre les conclusions du séminaire pour base des débats de la conférence de septembre 2007 et d'apporter, au cours de celle-ci, des précisions aux orientations futures, afin de bien cerner les besoins réels de la région. Il était peu probable que toutes les parties prenantes extérieures et tous les représentants des États et Territoires insulaires océaniens puissent participer au séminaire de mars : la réunion aurait pris des proportions telles que les participants n'auraient pu s'exprimer (vu la diversité des parties prenantes extérieures participant au séminaire de mars, il était difficile d'attendre des contributions utiles de ces personnes). La Conférence régionale des Directeurs des services planification et statistique s'adresse essentiellement aux services compétents des États et Territoires insulaires océaniens ; c'est donc elle qui doit viser à apporter une réponse appropriée à leurs besoins prioritaires. Des participants représentatifs de chacune des sous-régions océaniennes (y compris des Territoires français) ont néanmoins été invités au séminaire de mars, de manière que celui-ci donne une idée globale des besoins de la région et ne soit pas uniquement influencé par des intervenants extérieurs.

5. M. Jimmie Rodgers, Directeur général de la CPS, prononce le discours d'ouverture du séminaire. Il souligne le nombre et la diversité des parties prenantes qui s'intéressent à l'avenir de la statistique dans la région, ainsi que la forte participation au séminaire. Il note également le message qu'il a constamment reçu depuis de nombreuses années : les statistiques de la région ne sont pas adaptées à la prise de décisions. Il exprime le souhait que le séminaire comble cette lacune.

OBJECTIFS DU SEMINAIRE

6. L'objectif global du séminaire est de réfléchir aux fondements d'un cadre stratégique destiné à améliorer la statistique dans la région par les moyens suivants :

a) cerner les faiblesses et les lacunes des systèmes statistiques de la région, affectant la capacité de conduire diverses activités dans un large éventail de secteurs,

b) déterminer les meilleurs moyens d'y remédier, et

c) le cas échéant, désigner les institutions les mieux placées pour jouer le rôle de chef de file à cet effet.

ORGANISATION DES TRAVAUX

7. Le séminaire était organisé de manière à répartir les participants en huit groupes de travail thématiques, portant sur les trois grands objectifs de la réunion, puis à les laisser présenter leurs conclusions en séance plénière, pour débat et approbation. Ces groupes de travail se sont penchés sur les thèmes suivants : activités statistiques (i-iii), questions sectorielles (iv-vii) et questions structurelles et institutionnelles (viii). La répartition des participants vise à instaurer un équilibre entre les représentants des partenaires dans le développement, des institutions techniques (y compris les institutions spécialisées des Nations Unies), les agents du Département statistique et démographie et les quatre représentants des États et Territoires insulaires océaniens.

- ***Groupes de travail Activités statistiques :***
  [i] Collecte des données
  [ii] Diffusion
  [iii] Analyse/interprétation

- ***Groupes de travail Questions sectorielles :***
  [iv] Statistiques de l'industrie
  [v] Indicateurs macroéconomiques
  [vi] Indicateurs relatifs à la population/démographie
  [vii] Indicateurs sociaux

- ***Groupe de travail Questions structurelles et institutionnelles***
  [viii] Questions structurelles et institutionnelles

8. Chaque groupe de travail est invité à traiter systématiquement les trois principaux objectifs du séminaire et leurs rapports avec le thème particulier débattu par le groupe. Les principales conclusions des débats portent sur les grandes questions et préoccupations, ainsi que sur les instructions à donner (parfois les stratégies et les activités associées) pour y remédier. Ces questions peuvent être classées selon les thèmes suivants :

A. Questions institutionnelles des services nationaux de la statistique
B. Plans statistiques
C. Ensemble de données minima
D. Collecte/traitement des données
E. Capacités d'analyse, d'interprétation et d'exploitation
F. Diffusion
G. Données sectorielles

RESUME DES PRINCIPALES CONCLUSIONS DES GROUPES DE TRAVAIL

9. Les conclusions des délibérations et recommandations de chaque groupe de travail, adoptées en séance plénière, peuvent se classer sous trois rubriques :

I. Questions et obstacles d'ordre général

II. Liste détaillée des questions et obstacles

III. Principales solutions jugées essentielles par les participants

A. QUESTIONS INSTITUTIONNELLES DES SERVICES NATIONAUX DE LA STATISTIQUE

A-I *Questions et obstacles d'ordre général*

i) Relations entre les services nationaux de la statistique et rapports de ceux-ci avec des parties prenantes nationales, régionales ou internationales

ii) Problèmes généraux de capacités

iii) Action à long terme

iv) Dispositions juridiques en vigueur

A-II *Liste détaillée des questions et obstacles*

i) L'établissement de liens entre les activités des services nationaux de la statistique et les priorités et plans nationaux fera apparaître l'intérêt des services statistiques et suscitera une plus forte demande.

ii) Nécessité d'améliorer la consultation, sur place, des grands ministères de tutelle, d'améliorer la qualité des ensembles de données administratives de ces ministères et d'en sécuriser l'accès.

iii) Nécessité d'obtenir l'aval de l'ensemble des ministères.

iv) L'absence de sollicitation des services nationaux de la statistique entraîne une pénurie de ressources nationales en matière de statistiques.

v) L'implantation des services nationaux de la statistique au sein des principaux ministères de tutelle, ou leur intégration à ceux-ci, faciliterait l'établissement de liens plus solides et améliorerait éventuellement les ressources statistiques. Le revers de la médaille pourrait être toutefois une perte d'indépendance.

vi) Susciter la demande n'implique pas forcément un surcroît de travail pour les services nationaux de la statistique.

vii) Pour accroître la demande, les services nationaux de la statistique doivent faire preuve d'initiative et d'autorité.

viii) L'importance d'un service national de la statistique efficace doit être reconnue, par le biais du renforcement des ressources financières, de l'augmentation des salaires et de la fidélisation du personnel. Cela suppose que d'autres problèmes soient résolus.

ix) Il faut impérativement renforcer les capacités dans la région. Pas nécessairement dans chaque pays et pour toutes les opérations statistiques ; il faut aussi envisager le partage des capacités (coopération Sud-Sud), et l'apport de capacités supplémentaires.

x) Il faut définir ce que l'on entend par compétences/savoir-faire essentiels (à l'échelon national et régional).

xi) Il est capital de bien connaître les méthodes, les nomenclatures, les définitions et les normes. La cohérence est au cœur même de cette connaissance.

xii) Il est avéré que la compétence des agents des services nationaux de la statistique s'est améliorée grâce aux efforts de renforcement des capacités déployés dans la région (participation à des cours de l'Université du Pacifique Sud, à des programmes de formation de la CPS, etc.).

xiii) À long terme, le renforcement des capacités des ressources humaines de la région doit s'appuyer sur les établissements d'enseignement de la région (par l'intermédiaire de l'Université du Pacifique Sud, par exemple).

xiv) Le renforcement des capacités de la région doit passer par l'élaboration conjointe de stratégies de pays (par de multiples partenaires) visant à dispenser une assistance aux États et Territoires insulaires océaniens en matière de statistiques (y compris sur la mise au point d'ensembles de données minima) et de plans ou stratégies multisectoriels de développement de la statistique.

xv) L'élément le plus essentiel du renforcement des capacités de la région est leur pérennité.

xvi) Nécessité de faire entendre la voix de l'Océanie dans les enceintes internationales.

xvii) Cette voix de l'Océanie ne serait pas nécessairement et uniquement celle de la CPS ou d'une institution régionale.

xviii) Il conviendrait d'inviter à de grandes conférences régionales (sommet des Ministres de l'économie des pays membres du Forum, par exemple) des statisticiens des services nationaux ayant enregistré des succès.

xix) Il faut définir le rôle des services nationaux de la statistique et d'autres organismes nationaux dans la fonction statistique nationale. Il faut bien connaître le rôle que jouent les services nationaux de la statistique en matière de normes et nomenclature, de coordination et de confidentialité. Les services nationaux de la statistique ne sont pas indépendants vis-à-vis des pouvoirs publics, mais ils devraient respecter (le plus rigoureusement possible) les principes des statistiques officielles en vigueur à l'échelon international.

xx) La législation est obsolète et, très souvent, mal adaptée à la région.

xxi) Il pourrait être utile d'établir un lien entre les plans d'activité des services nationaux de la statistique et les procédures budgétaires.

A-III *Principales solutions jugées essentielles par les participants*

i) Les institutions internationales devraient promouvoir les restructurations nécessaires, afin de susciter une plus forte demande.

ii) Les services nationaux de la statistique devraient s'attacher en priorité à l'accroissement de la demande.

iii) Équilibre à trouver entre renforcement, mise en commun ou complémentarité des capacités (série d'options) et conclusion d'un accord avec les pays (principe applicable à toutes les activités statistiques).

iv) Les services nationaux devraient s'accorder sur les priorités, en matière de statistiques, et faire en sorte qu'elles soient intégrées (à long terme) dans la législation. Cela demandera le soutien et l'assistance d'organisations régionales.

v) Les questions juridiques devraient être traitées par le biais de missions d'expertise ciblées, coordonnées par une organisation régionale.

vi) L'ensemble des parties prenantes (le cas échéant) devrait promouvoir la normalisation des méthodes, nomenclatures, définitions et normes, dans le contexte océanien.

vii) L'ensemble des parties prenantes devrait promouvoir et encourager le renforcement des capacités, grâce à une formation officielle dispensée par l'Université du Pacifique Sud.

viii) Les partenaires qui dispensent une assistance aux États et Territoires insulaires océaniens en matière de statistiques, devraient améliorer leur coordination.

ix) Les organisations régionales et internationales devraient être mieux représentées lors de conférences internationales importantes en se coordonnant mieux.

x) Des statisticiens des services nationaux ayant enregistré des succès devraient être invités à de grandes conférences régionales.

xi) L'étude de référence régionale qui doit être entreprise (voir annexe 2) examinera plus en détail les questions et orientations énoncées ci-dessus.

B. PLANS STATISTIQUES

B-I *Questions et obstacles d'ordre général:*

i) Ce genre de plans est absolument nécessaire.

ii) Il faut se concentrer sur des priorités nationales réalistes (en s'inspirant d'études de référence internationales).

B-II *Liste détaillée des questions et obstacles*

i) Les États et Territoires ont besoin de plans statistiques stratégiques pour orienter leur service national de la statistique.

ii) Les plans statistiques nationaux devraient être axés sur des priorités nationales, en rapport avec les plans de développement nationaux, des cadres de suivi et d'évaluation et des stratégies de développement.

iii) Les pays devraient établir des plans statistiques nationaux selon les orientations d'organisations et des références internationales (les Objectifs de développement pour le millénaire, par exemple).

iv) Les plans statistiques doivent mentionner des objectifs et des références clairs, en fonction de la taille, des capacités et des besoins du pays considéré.

v) Les projets qui sont actuellement conduits par des instances extérieures peuvent absorber toutes les ressources disponibles au sein des services nationaux de la statistique.

B-III *Principales solutions jugées essentielles par les participants*

i) Une organisation régionale devrait élaborer un projet de plan statistique stratégique et recommander les moyens d'appuyer ces plans dans la région du Pacifique, et présenter ce projet au sommet des ministres de l'économie des pays membres du Forum (pour obtenir leur adhésion). Ces plans nécessitent un appui à haut niveau, et ce sommet en offre l'occasion logique.

ii) L'élaboration de plans stratégiques nationaux en matière de statistiques nécessite un soutien ou un appui extérieur.

iii) Il faut constituer des groupes consultatifs nationaux de coordination qui soient dynamiques (en préalable à l'élaboration du plan stratégique).

iv) Établir le lien entre l'assistance et le soutien extérieurs et l'initiative PARIS21 de la CESAP.

C. ENSEMBLES DE DONNEES MINIMA

C-I *Questions et obstacles d'ordre général:*

i) Dans tous les pays, il faut procéder à des études de référence réalistes des ensembles de données minima

ii) Les ensembles de données minima doivent avoir un intérêt à l'échelon national, tout en respectant les normes internationales.

C-II *Liste détaillée des questions et obstacles*

i) Il faut établir des ensembles de données ou d'informations minima pour tous les pays. Ces ensembles varient selon les pays (la balance des paiements, par exemple, peut ne pas en faire partie pour Niue, mais sera nécessaire pour les Îles Fidji). Ils doivent être définis et approuvés par les principaux ministères des pays.

ii) Une étude des besoins en matière de données ou d'indicateurs nationaux, de leur existence et des lacunes, doit être effectuée. Par la même occasion, il faut dresser une liste minimale d'indicateurs pour chaque secteur (à partir de laquelle seront définis les ensembles de données minima).

iii) Les ensembles de données minima doivent être axés sur les priorités nationales.

iv) Les ensembles de données minima doivent respecter les normes internationales et être harmonisés avec celles-ci.

v) Les ensembles de données minima doivent être axés sur les déclarations de politique générale, les stratégies de développement et les plans nationaux. Ils doivent aussi tenir compte des accords internationaux.

vi) Les ensembles de données minima doivent être réalistes ; on doit savoir clairement à quoi ils servent, et surtout, à quoi ils ne servent pas.

vii) Il faut établir des points de référence pour les ensembles de données minima nationaux, d'après lesquels ces ensembles pourront être évalués et utilisés.

C-III *Principales solutions jugées essentielles par les participants*

i) Il faut parvenir à un consensus national sur les besoins en matière de données et d'indicateurs, avant de définir des ensembles de données minima nationaux

ii) Pour mener à bien la définition des ensembles de données minima nationaux et parvenir à un accord, il faut souvent recourir à une assistance ou un soutien extérieur.

D. COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNEES

D-I *Questions et obstacles d'ordre général*

i) Du fait du degré de complexité variable des activités de collecte et de traitement des données, il faudra suivre des approches différentes selon les États et Territoires.

ii) L'efficacité et la pérennité des systèmes statistiques passent par la diffusion et l'harmonisation de ceux-ci.

iii) Les insuffisances de la législation, le manque de compétences en vérification des données et le respect des délais de production sont des problèmes majeurs.

D-II *Liste détaillée des questions et obstacles*

i) Certaines activités de collecte des données (plan d'échantillonnage, par exemple) devraient être conduites selon le principe du partage ou de l'apport de capacités.

ii) Certaines activités de collecte des données devraient être entreprises à l'échelon national, et faire l'objet d'une assistance extérieure (par exemple : conception des questionnaires, contrôle de la qualité des travaux sur le terrain, traitement des données).

iii) Certaines activités de collecte des données devraient être entreprises uniquement à l'échelon national (par exemple : gestion des opérations sur le terrain, traduction des questionnaires, impression), mais ces activités nécessitent parfois une certaine forme d'assistance (formation et soutien extérieur).

iv) Il faut assurer la cohérence des méthodes, normes, nomenclatures, définitions et logiciels (pour les petits services, la compréhension de ces questions est parfois très difficile).

v) Les méthodes, normes, nomenclatures et définitions en vigueur à l'échelon international doivent être adaptées au contexte océanien.

vi) La diffusion des meilleures pratiques (grâce à PRISM) est essentielle. Il serait très utile de faire connaître des exemples d'expériences, notamment celles qui n'ont pas été couronnées de succès.

vii) On doit choisir les logiciels de traitement et d'analyse des données en tenant compte des capacités existantes des États et Territoires insulaires océaniens, tout en s'efforçant de préserver une harmonisation et une cohérence maximales dans la région.

viii) On a constaté que la vérification des données est un domaine à améliorer.

ix) Il faut améliorer le traitement des données issues des recensements et enquêtes en temps utile.

x) Il existe en général des dispositions juridiques régissant la collecte de données, mais elles ne sont pas toujours respectées, et il faudrait les adapter au contexte local.

xi) Le travail de recherche en amont de la collecte laisse à désirer, du fait de l'absence de documentation et de connaissances propres à l'entreprise.

xii) Les budgets alloués aux enquêtes sont généralement fixés avant que le travail de conception ne soit entrepris. Il faut allouer un petit budget aux travaux de conception, puis un budget aux opérations d'enquête.

D-III ***Principales solutions jugées essentielles par les participants***

i) Les services nécessaires de soutien régional doivent être accessibles.

ii) Les institutions régionales devraient rédiger des directives sur les meilleures pratiques de collecte et traitement des données, et en assurer la promotion.

iii) Les institutions régionales devraient rédiger des articles vantant les réussites en matière d'exploitation des données administratives.

iv) Les dispositions juridiques en matière de statistiques devraient être révisées et actualisées dans l'ensemble de la région.

v) Les sources de données nationales essentielles (y compris les données administratives) de la région devraient être contrôlées (s'il est conduit correctement, il s'agira d'un projet important).

E. CAPACITES D'ANALYSE, D'INTERPRETATION ET D'EXPLOITATION DES DONNÉES

E-I ***Questions et obstacles d'ordre général:***

i) L'analyse et l'interprétation doivent être pertinentes et cibler le public visé.

ii) Il faut intensifier les efforts consentis pour renforcer les capacités nationales d'interprétation et d'exploitation des statistiques pour mettre en valeur l'importance de celles-ci, et mobiliser toutes les instances nationales pour qu'elles adhèrent aux systèmes statistiques.

iii) Les services nationaux manquent de compétences en matière d'analyse, d'interprétation et d'exploitation des données, et il sera difficile d'y remédier.

E-II ***Liste détaillée des questions et obstacles***

i) Il faut veiller à ce que les analyses et produits soient pertinents pour un large éventail d'utilisateurs (y compris non traditionnels). Les utilisateurs locaux doivent adhérer au système et l'utiliser si l'on veut que celui-ci serve à prendre des décisions éclairées.

ii) Il faut que les statistiques présentent un intérêt national, que leur analyse et leur interprétation soient pertinentes et qu'elles soient utilisées dans les pays.

iii) Nécessité de susciter une demande au niveau national (ce qui peut susciter l'engagement des autorités nationales en faveur des statistiques).

iv) Pour montrer l'intérêt des informations statistiques, il faut que l'analyse soit simple et s'accompagne d'exemples clairs de la manière dont on peut lier l'analyse et l'interprétation à l'utilisation des statistiques.

v) Il faut réduire les délais entre collecte et analyse des données.

vi) Il faut promouvoir les avantages des statistiques, de l'analyse, de l'interprétation et de l'information. Il faut faire appel à des ONG, des universitaires, des chercheurs et des experts-conseils pour mener des actions de diffusion, d'utilisation des données et des activités de promotion, publicité et formation. Il faut faire appel aux médias pour toucher la population en général.

vii) En améliorant l'information, la connaissance et la reconnaissance de l'intérêt de l'analyse, de l'interprétation et de l'information statistiques, on stimulera la demande de produits statistiques, on fera mieux respecter les services nationaux de la statistique, ce qui plaidera en faveur du renforcement des ressources statistiques.

viii) Les niveaux de compétences en matière d'analyse, d'interprétation et d'utilisation des statistiques sont très bas dans les pays, et l'expérience montre que si l'on rehausse le niveau, on peut s'attendre à un taux de rotation élevé des agents qualifiés.

ix) Engagement de la part des responsables politiques – Nécessité de mobiliser les responsables politiques pour promouvoir les avantages de l'exploitation des produits analytiques, tout en maintenant la séparation entre ceux-ci et les mécanismes politiques.

E-III ***Principales solutions jugées essentielles par les participants***

i) Il faut créer des capacités d'analyse à l'échelon régional (l'interprétation et l'exploitation des données devant rester l'apanage des pays, sauf peut-être dans le cas des petits États insulaires).

ii) Il faut intensifier les efforts consentis dans la région pour renforcer les capacités nationales d'interprétation et d'exploitation des données (essentiel pour augmenter la demande). Il faut éduquer les utilisateurs.

iii) Information des groupes cibles non traditionnels (société civile, médias, écoles) et publication de produits intéressant ces groupes (cartes, graphiques, etc.).

ix Citation et diffusion d'exemples de meilleures pratiques par les institutions régionales.

F. DIFFUSION

F-I ***Questions et obstacles d'ordre général:***

i) Il faut mettre en place un service d'information élargi, appuyé sur le Système d'information pour la région océanienne (PRISM).

ii) Très mauvaise qualité des métadonnées dans la région.

iii) Le paiement des données et des informations est dissuasif pour les utilisateurs.

iv) Il faudrait envisager des mécanismes de diffusion autres qu'Internet.

F-II ***Liste détaillée des questions et obstacles***

i) PRISM est reconnu comme étant le principal mécanisme de diffusion.

ii) Il faut mettre sur pied un service de diffusion plus large de l'information dans la région (en complément de PRISM) pour ne pas imposer de surcroît de travail régional résultant des demandes d'information.

iii) Il faut étoffer PRISM de manière à en faire une passerelle ou un centre d'archivage des rapports et des informations statistiques régionaux et internationaux.

iv) Il faut élargir le service d'information assuré à la région (rapports analytiques émanant d'institutions internationales, par exemple).

v) Centraliser les informations serait très utile.

vi) Il faut améliorer les métadonnées (concepts, définitions, nomenclatures, source, évaluation de la qualité).

vii) Il faudrait définir des normes de métadonnées, les mettre au point et les promouvoir dans les services nationaux de la statistique et les diffuser sur leurs sites Web.

viii) Un outil de gestion des bases de métadonnées (permettant l'interrogation) serait utile.

ix) Il faudrait inciter les organisations non gouvernementales nationales à diffuser leurs données sur les sites Web des services nationaux de la statistique.

x) Les ministères et départements nationaux (celui de l'éducation, par exemple) pourraient se charger de la partie du site Web national les concernant (tout en sachant que cela peut entraîner des problèmes de coordination).

xi) Il faut faciliter l'accès des chercheurs aux données unitaires issues des recensements et des enquêtes.

xii) Il faut inciter les services nationaux de la statistique à communiquer aux utilisateurs des données au degré de détail le plus élevé possible (données unitaires ?) (il faut arrêter des dispositions juridiques, des normes et des protocoles à cet effet).

xiii) Le paiement des données pose un problème (décision nationale à prendre ?).

xiv) Le principe du paiement des produits par les utilisateurs suscite une attitude négative à l'égard de ces produits. Sur le plan international, on s'écarte de cette pratique pour les produits statistiques de base émanant du service national de la statistique.

xv) Internet n'est pas le seul outil de diffusion par voie électronique, il existe aussi des cédéroms, des DVD, etc. Ces autres moyens de diffusion doivent être pris en considération dans les stratégies nationales et régionales de diffusion de données.

xvi) Les publications sur papier conservent toute leur utilité dans la région.

xvii) De l'avis général, des résumés nationaux, publiés régulièrement, sont très utiles.

xviii) Il faut fixer des calendriers de publication nationaux et régionaux et s'y tenir.

xix) Il faut assurer une plus grande diffusion des données à l'aide des médias.

xx) Pour assurer le suivi de la diffusion, il faut faire intervenir les professionnels.

F-III ***Principales solutions jugées essentielles par les participants***

i) Il faut mettre sur pied un service régional d'information, élargir et compléter PRISM.

ii) Il faut améliorer les normes de métadonnées dans toute la région.

iii) Il faut améliorer l'accès aux données issues des recensements et enquêtes.

iv) Dissuader de faire payer les utilisateurs, dans la mesure du possible.

v) Les services nationaux de la statistique doivent avoir une stratégie de diffusion axée sur leurs clients, accompagnée de calendriers de publication clairs ; des plans de diffusion des données doivent être joints aux descriptifs de projets.

G. DONNEES SECTORIELLES

G-I ***Questions et obstacles d'ordre général:***

i) Il existe des données sectorielles, mais il subsiste de grosses lacunes.

ii) Il est difficile d'établir des indicateurs sectoriels prioritaires et qui fassent l'unanimité à l'échelon national.

iii) Il faut approfondir l'analyse et la recherche des données existantes.

iv) Dès que l'on décèle des lacunes dans les indicateurs sectoriels prioritaires, il faut les combler progressivement.

G-II ***Liste détaillée des questions et obstacles***

i) Il faut préciser quels sont les indicateurs sectoriels prioritaires à l'échelon national et régional.

ii) Il existe beaucoup de données sectorielles (issues de recensements, d'enquêtes et d'ensembles de données administratives), mais il en manque encore beaucoup (sur la violence à l'égard des femmes, les revenus nationaux par sexe, la propriété foncière par sexe, etc.).

iii) De nombreuses données sont « enfermées » dans des données administratives. Il faut les « débloquer » et les convertir en informations.

iv) Il faut approfondir l'analyse et la recherche de données existantes (en particulier dans le domaine de l'éducation).

v) Il faut une meilleure coordination des partenaires sectoriels aux échelons national, régional et international.

vi) Les besoins des parties prenantes internes (nationales) et externes (internationales) en matière de données sont parfois contradictoires.

vii) Les pays ne possèdent pas toujours les compétences requises pour établir des indicateurs macroéconomiques (pénurie de statisticiens qualifiés spécialisés en économie). Il faut manifestement faire appel à un soutien régional.

viii) Les indicateurs macroéconomiques sont intimement liés, ce qui demande un effort de coordination considérable.

ix) On dispose généralement de données adéquates pour le secteur économique officiel, mais la qualité des données concernant le secteur informel est médiocre.

x) Les normes régionales de recensement sont généralement bonnes (conformes aux normes internationales), mais le contrôle de la qualité devrait être amélioré.

xi) L'absence dans la région d'enregistrement des naissances et décès demeure un problème important.

xii) Dans les secteurs de la jeunesse et de l'égalité hommes-femmes, certaines données essentielles sont difficiles à recueillir, probablement pour les raisons suivantes :

1. collecte ad hoc de données
2. ressources inadéquates
3. données qui se recoupent, d'où les difficultés de collecte
4. données verrouillées dans des ensembles de données administratives inaccessibles
5. ce n'est pas une priorité dans la région ; manque de volonté politique

xiii) Dans les secteurs de la jeunesse et de l'égalité hommes-femmes, il faut :

1. désigner une organisation chef de file,
2. établir un cadre de coopération, mise en œuvre et suivi,
3. actualiser et suivre les cadres,
4. apporter des améliorations à PRISM pour traiter ces questions.

xiv) Dans le secteur de l'éducation, les principaux problèmes qui se posent sont les suivants :

1. de multiples parties prenantes interviennent dans la collecte de données, sans coordination ou encadrement à l'échelon national
2. médiocre qualité des données sources
3. pénurie de personnel qualifié, à l'échelon national, pour traiter des données de qualité
4. exploitation limitée des données existantes à des fins d'élaboration de politiques.

xv) Dans le secteur de l'éducation, il faut :

1. assurer une coordination des actions menées à l'échelon régional
2. établir un cadre et un plan d'action régionaux à l'appui du renforcement des capacités.

xvi) Dans le secteur de la santé, les données et indicateurs essentiels requis sont :

1. les taux de mortalité et les causes de décès
2. les taux de morbidité et situation sanitaire des pays
3. facteurs de risque
4. statistiques des services sanitaires
5. personnel de santé.

xvii) Dans le secteur de la santé, il faut améliorer :

1. les dispositions légales
2. les données sources
3. le calcul des indicateurs
4. les produits et la présentation de l'information.

xviii) Les trois secteurs statistiques où la situation sera probablement acceptable sont : la population (pour des raisons politiques), le tourisme (demande simple et importante) et l'indice des prix à la consommation (lié aux hausses de salaires).

xix) Les solutions doivent être entérinées par les autorités nationales.

G-III *Principales solutions jugées essentielles par les participants*

i) Il faut préciser quels sont les indicateurs sectoriels, nationaux et régionaux, à calculer en priorité.

ii) Publier les données sectorielles existantes en indiquant les données sources, puis analyser, interpréter et exploiter les données existantes.

iii) Combler les lacunes dans les indicateurs prioritaires.

iv) Renforcer le soutien apporté aux statistiques économiques de la région (faiblesse sectorielle essentielle).

v) La CPS doit jouer le rôle de chef de file dans l'information concernant les secteurs suivants : population, démographie, santé, égalité hommes-femmes, jeunesse et économie. PRISM est l'outil de diffusion à utiliser, fondé sur le système existant.

vi) Se concentrer sur les besoins nationaux internes.

ET MAINTENANT ?

28. Bien qu'un large échantillon de professionnels de la statistique de la région ait participé au séminaire, on a constaté que les principales parties prenantes (les services de la statistique et de la planification de la région) n'étaient que partiellement représentées. Cela a toujours été le cas, et ce séminaire était la première étape du processus qui consistera à déterminer les orientations futures avec le concours des partenaires régionaux dans le développement.

29. La prochaine étape sera la tenue de la Conférence régionale des Directeurs des services planification et statistique. Une partie considérable de l'ordre du jour est consacrée aux « Orientations futures », et les débats s'appuieront sur les conclusions du séminaire de mars (sans préjuger des délibérations et des conclusions de la conférence).

30. Le Secrétariat général du Forum des îles du Pacifique, en collaboration avec la CPS, va entreprendre une étude de référence régionale, intitulée « Renforcement des services de la statistique par des mécanismes régionaux : étude de référence et action à mener » (un résumé de l'exposé du Secrétariat général du Forum des îles du Pacifique sur cette étude de référence, présenté lors du séminaire, figure à l'annexe 2). Les conclusions de la présente conférence alimenteront l'étude de référence, qui définira plus clairement la marche à suivre.

_____

LISTE DES PARTICIPANTS

Mr. Michael ANDREWS
Statistics Advisor
Pacific Financial Technical Assistance Centre (PFTAC)
Îles Fidji
Téléphone : +679 330 4866
Télécopie : +679 330 4045
Courriel : Mandrews@imf.org

M. Gérard BAUDCHON
Directeur
Institut de la statistique et des études économiques (ISEE)
Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 27.54.81
Télécopie : +687 28.81.48
Courriel : itsee@itsee.nc
Courriel : gerard.baudchon@itsee.nc

M. Justus BENZLER
Spécialiste de la surveillance des maladies transmissibles
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS)
Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 26 20 00
Télécopie : +687 26 38 18
Courriel :justusb@spc.int

Mr. Kulufeinga BLOOMFIELD
Programme Manager
Regional Trade Facilitation Programme
OCOSec
Îles Fidji
Téléphone : +679 3370 733
Télécopie : +679 3386 326/ 3370 021
Courriel : kulub@spc.int

Dr. Andrew BALEMI
Senior Tutor, University of Auckland
Nouvelle-Zélande
Téléphone : +687-278213
Courriel : balemi@stat.auckland.ac.nz

Dr. Yok-Ching CHONG
Regional Adviser in Health Information
World Health Organization (WHO)
Philippines
Téléphone : +632 528 9812
Télécopie : +632 521 1036
Courriel : CHONGYC@wpro.who.int

Mr. Jean-Michel DURR
Chief
Demographic statistics section
United Nations Statistics Division
États-Unis d'Amérique
Téléphone : +1 917 367 9165
Télécopie : +1 212 963 1940
Courriel : durr@un.org

Mr. Roderic EVERS
Entrepreneurship Development Specialist
United Nations Development Programme (UNDP)
Îles Fidji
Téléphone : +679 3300399
Télécopie : +679 3301976
Courriel : roderic.evers@undp.org

Ms. Haishan FU
Chief, Statistics Development Section
UNITED NATIONS ESCAP
Thaïlande
Téléphone : +662 2881 653
Télécopie : +662 2881 082
Courriel : fuh@un.org

Mr. David J. GEYER
Effective States & Pacific Plan Section
Australian Agency for International Development (AusAID)
Australie
Téléphone : + 61 2 6206 4607
Télécopie : + 61 2 6206 4720
Courriel : david.geyer@ausaid.gov.au

Mr. Anthony GILL
Country Specialist
Asian Development Bank (ADB)
Philippines
Téléphone : +632 632 6510
Télécopie : +632 636 2442
Courriel : agill@adb.org

Mr. Jean-Paul GOEPFERT
Directeur
Service territorial de la statistique et des études économiques
Wallis et Futuna
Téléphone : +681 72 24 03
Télécopie : +681 72 24 87
Courriel : jpg.stats@wallis.co.nc

Mr. Malcolm GREIG
Regional Director
Australian Bureau of Statistics (ABS)
Australie
Téléphone : + 61 7 3229.6351
Télécopie : + 61 7 3222.6042
Courriel : malcolm.greig@abs.gov.au

Mr Carl HACKER
Director
Economic Policy, Planning and Statistics Office
Îles Marshall
Téléphone : +692 625 3802/3803
Télécopie : +692 625 3805
Courriel : planning@ntamar.net

Ms. Penny HAWKINS
Deputy Director end Evaluation Advisor
New Zealand Agency for International Development (NZAID)
Nouvelle-Zélande
Téléphone : +64 4 439 8149
Télécopie : +64 4 439 8513
Courriel : penny.hawkins@nzaid.govt.nz

Ms. Paula HOLLAND
Senior Advisor Natural Resources Governance
Pacific Islands Applied Geoscience Commission (SOPAC)
Îles Fidji
Téléphone : +679 3381 377 ext. 245
Télécopie : +679 3370 040
Courriel : PaulaH@sopac.org

Mr. Mark LEWIS
Director, University of the South Pacific (USP)
Îles Fidji
Téléphone : +679 323.2888
Télécopie : +679 323 1524
Courriel :mark.lewis@usp.ac.fj

M. Franck MAGRON
Responsable de l'information (ressources récifales)
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS)
Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 26 20 00
Télécopie : +687 26 38 18
Courriel : franckm@spc.int

Mr. A. David MARSHALL
Senior Statistician
Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)
Italie
Téléphone : +39 065 705 3796
Télécopie : +39 065 705 5615
Courriel : David.Marshall@fao.org

Dr. Lene MIKKELSEN
Senior Advisor
Health Metrics Network (HMN)
Australie
Téléphone : + 61 7 336 554 42
Télécopie : + 61 7 336 553 45
Courriel : l.mikkelsen@sph.uq.edu.au

Mr. Jared MORRIS
Import Management Adviser
Pacific Island Forum Secretariat
Îles Fidji
Téléphone : +679 3312 600
Télécopie : +679 3312 112
Courriel : jaredm@forumsec.org.fj

Mr. Sanjesh NAIDU
Economic Adviser
Pacific Island Forum Secretariat
Îles Fidji
Téléphone : +679 3312 600
Télécopie : +679 3312 112
Courriel : sanjeshn@forumsec.org.fj

Mr. Wali M. OSMAN, PH.D.
Economist
United States Department of the Interior
États-Unis d'Amérique
Téléphone : +1 202 208 4292
Télécopie : +1 202 501 7759
Courriel : Wali_Osman@ios.doi.gov

Mr. Garth PARRY
Consultant
Private Consultant
Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 479 100
Courriel : gdparry@gmail.com

Mme Linda PETERSEN
Directrice du Département Développement humain
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS)
Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 26 20 00
Télécopie : +687 26 38 18
Courriel :lindap@spc.int

Mr. Paul PETERU
Programme Manager
Commonwealth Youth Programme (CYP)
Îles Salomon
Téléphone : +677 383 74
Télécopie : +677 383 77
Courriel : paul.peteru@cypsp.org.sb

M. Jean-Pierre PIÉRARD
Chargé d'affaires, Union européenne
Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 288 707
Télécopie : +687 277 002
Courriel : Jean-pierre.pierard@ec.europa.eu

Ms. Ilaisaane PONGI
Planning and Development Office
University of the South Pacific (USP)
Îles Fidji
Téléphone : +679 323 2075
Télécopie : +679 323 1525
Courriel : pongi_i@usp.ac.fj

Mr. Biman C. PRASAD
Associate Professor
School of Economics, Faculty of business and economics
University of the South Pacific (USP)
Îles Fidji
Téléphone : +679 323 2568
Télécopie : +679 323 2522
Courriel :chand_b@usp.ac.fj

Mr. Jean Louis RALLU
Population and Development Advisor
United Nations Population Fund (UNFPA)
Îles Fidji
Téléphone : +679 330 8022 poste 105
Télécopie : +679 331 2785
Courriel : jrallu@unfpa.org.fj

Ms. Kim ROBERTSON
SPC/ADB Regional Poverty Programme Team Leader
Private Consultant
Vanuatu
Téléphone : +678 27 765
Courriel :kimr@spc.int

M. Masamdu ROY
Conseiller en biosécurité et facilitation du commerce
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS)
Îles Fidji
Téléphone : +679 3370 733 – ext. 231
Télécopie : +679 3386 326/ 3370 021
Courriel : roym@spc.int

Ms. Yayoi SEGI-VLTCHEK
Education Adviser, UNESCO
Samoa
Téléphone : +685 26593
Télécopie : +685 24276
Courriel : Yayoi@unesco.org.ws

Dr. Sunil SENANAYAKE
Medical Officer
Health Information and Surveillance
World Health Organization (WHO) Vanuatu
Téléphone : +678 27 683
Télécopie : +678 22 691
Courriel : senanayakes@van.wpro.who.int

Mrs. Kesaia SENILOLI
Associate Dean (Teaching & Learning)
Faculty of Islands and Ocean
University of the South Pacific (USP)
Îles Fidji
Téléphone : +679 323 2258
Télécopie : +679 323 1509
email: seniloli_s@usp.ac.fjj

M. Suma SIDNEY
Conseiller en biosécurité et facilitation du commerce
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS)
Îles Fidji
Téléphone : +679 3370 733 – poste 231
Télécopie : +679 3386 326/ 3370 021
Courriel : sidneys@spc.int

Mr. Keith SYKES
International Relations Manager
Statistics New Zealand
Nouvelle-Zélande
Téléphone : +64 9 920 9130
Télécopie : +64 9 920 9395
Courriel : keith.sykes@stats.govt.nz

M. Sam TAUFAO
Directeur de la Section technologies de l'information et de la communication
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS)
Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 26 20 00
Télécopie : +687 26 38 18
Courriel : samt@spc.int

Mrs Taggy TANGIMETUA
Government Statistician, Department of Statistics
Îles Cook
Téléphone : +682 29 511
Télécopie : +682 21 511
Courriel : info@stats.gov.ck

M. Tangata VAINERERE
Conseiller en promotion des jeunes
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS)
Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 26 20 00
Télécopie : +687 26 38 18
Courriel :tangatav@spc.int

Mr. Edward VRKIC
Executive Officer for the Pacific Plan
Pacific Island Forum Secretariat
Îles Fiji
Téléphone : +679 3312 600
Télécopie : +679 3312 112
Courriel : edwardv@forumsec.org.fj

Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS)
B.P. D5, 98 848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 26 20 00
Télécopie : +687 26 38 18
Website www.spc.int

M. Jimmie RODGERS
Directeur général
Courriel :jimmier@spc.int

M. Richard MANN
Directeur général adjoint
Courriel :richardm@spc.int

M. Graeme BROWN
Directeur du Département statistique et démographie
Courriel :graemeb@spc.int

M. Gerald HABERKORN
Démographe
Courriel :geraldh@spc.int

M. Arthur JORARI
Spécialiste de la population et du développement
Courriel :arthurj@spc.int

M. Phil BRIGHT
Programmeur (SIG)
Courriel : philb@spc.int

M. Scott PONTIFEX
Programmeur (SIG)
Courriel :scottp@spc.int

Mr Chris RYAN
Conseiller-formateur en statistique
Courriel :chrisr@spc.int

M. Raymond VUTI
Gestionnaire du projet PRISM
Courriel : raymondv@spc.int

M. Rick BAXTER
Spécialiste de la démographie (recensements et enquêtes)
Courriel : rickb@spc.int

Mme Leilua TAULEALO
Chargée de la gestion des données démographiques
Courriel :leiluat@scp.int

Mme Sandra GIANINI
Secrétaire de la conférence
Courriel : sandrag@spc.int

Mme Gladys BECCALOSSI
Secrétaire de la conférence
Courriel :gladysb@spc.int

M. Patrick DELHAYE
Interprète
Courriel :patrickd@spc.int

Mme Dominique Toulet
Interprète
Courriel :dtoulet@canl.nc

M. Roy BENYON
Interprète
Courriel :royb@spc.int

ANNEXE 2

ÉTUDE DE RÉFÉRENCE CONDUITE CONJOINTEMENT PAR LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU FORUM DES ÎLES DU PACIFIQUE ET LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE

“ Renforcement des services de la statistique par des mécanismes régionaux : étude de référence et action à mener ”

Le Secrétariat général du Forum des îles du Pacifique a présenté cette proposition d’étude de référence des services statistiques de la région. Le mandat de cette étude lui a été confié lors de la Conférence des Ministres de l’économie des pays membres du Forum, tenue en 2006, et s’appuiera sur une analyse préliminaire des coûts et avantages, qui s’était penchée sur les modalités envisageables de fourniture de services statistiques régionaux selon des approches régionales et/ou sous-régionales. La création d’un office régional de la statistique (centralisant l’ensemble des services statistiques) serait une option envisageable.

Il a été noté qu’il restait à consulter les services de la statistique de la région sur la légitimité de cette étude. Il a également été observé que le rapport d’étude devrait être présenté à la Conférence régionale des Directeurs des services planification et statistique, au Comité consultatif du Plan pour le Pacifique et à la Conférence des Ministres de l’économie des pays membres du Forum.

_____